

Procès verbal du Conseil d'Ecole du mercredi 24 octobre 2007
Année scolaire 2007-2008

Présents :

Représentants de l'Administration : Y. SCHMITT, proviseur ; S. LE BRAS-LESTREMAU, Directrice ; F. GIANVITTI, Chef du service de Coopération et d'Action Culturelle.

Enseignants : N. CUNISSE, *CE 1 orange* ; S. DUVAL, *CP rouge* ; F. DANIEL *CE 2 jaune*; C. SIMORRE, *CM 2 rouge* ; A. CHARLOT, *MS – GS rose* ; M. MACIRE, *CM 1 orange*

Parents élus votants : I. AL NABHANI ; E. DUCAROIS ; A. KOÏTA ; B. LACROIX ; R. NAJJAR ; R. ROUVILLOIS ; S. TOUROFF

Excusés :

Enseignant : A. CONSTANTIN, *CE2 rouge*

Inspecteur de l'Education Nationale : G. BERNARD

La séance débute à 17h45, le quorum est atteint.

Missions du Conseil d'école et résultats des élections

Le Conseil d'Ecole constitué d'enseignants, de parents d'élèves élus, de l'Attaché de Coopération représentant le SCAC, du Proviseur du Lycée sous la présidence de la Directrice de l'Ecole Primaire se réunit une fois par trimestre. Il vote le règlement intérieur, établit le calendrier scolaire et donne son avis sur toutes les questions de la vie de l'école et en particulier sur le projet d'école intégré dans le Projet d'Etablissement. Les propositions du conseil d'école sont validées par le Conseil d'Etablissement.

Résultats des élections :

505 électeurs

83 votants

Taux de participation : 16,44%

Soit un doublement du score de participation par rapport à l'an dernier.

La seule liste en présence et présentée par l'APELF est élue. (Voir liste des parents d'élèves)

Le point sur la rentrée scolaire

Nous avons ouvert une classe de GS-CP, il y a donc 14 classes pour un effectif de 344 élèves. Pour les effectifs par classe voir le tableau de *l'annexe 1*. Nous avons souhaité limiter les effectifs dans les classes, soit 24 élèves maximum en cycle 2 et 26 en cycle 3.

Nous accueillons de nouveaux personnels enseignants en GS-CP violette, CEI orange, CM1 Bleu, CM1 – CM2 vert et CM2 jaune. L'équipe des enseignants d'anglais est renouvelée presque totalement, seule reste Mme Sorba. (Voir *l'annexe 1*).

Les fournitures scolaires sont fournies par les parents, rien à signaler. Les livres scolaires sont gérés par l'A.C.S. à part quelques petites erreurs de commande, tout s'est bien passé. Nous remercions les parents d'élèves qui ont fait un gros travail pour que tout se passe du mieux possible.

Nous avons ouvert des tests en septembre pour compléter les classes de CM1. Les parents demandent que l'on reprecise les règles d'admission au Lycée Français. Les élèves n'étant pas prioritaires passent des tests d'entrée. Ne sont Prioritaires dans l'établissement, à part les élèves Français, admis de droit, que les élèves Européens ou les élèves ayant débuté leur scolarité dans un autre lycée Français. »

Révision du règlement intérieur et vote

Le règlement intérieur est largement diffusé en début d'année et doit être lu par tous.

Les modifications ont porté essentiellement sur 6 points :

- Horaire d'accueil à l'entrée des élèves, 7H50 et 14H20 (14H50 le vendredi)
- Horaire de sortie des classes :
Le midi : 12H, sauf mardi et jeudi : 13H pour les élèves du CE1 au CM2.
Le soir lundi et mercredi : 16H30 et vendredi : 17h.
- Retard des élèves trop fréquents, des mesures disciplinaires sont prises par la directrice.
- Récréations : légers changements dans les horaires de récréation. Problème des goûters, uniquement le matin, sans chips, sans bonbons et sans boissons trop sucrées.
- L'ACS, fonctionne à l'intérieur de l'Etablissement, elle offre à ses membres des activités culturelles et sportives et des services (livres scolaires, aménagement...)
- Sur les obligations vaccinales, le test de contrôle de la vaccination par le BCG reste obligatoire à partir de l'âge de 6 ans, avec revaccination en cas de contrôle négatif.

Les corrections sont discutées et approuvées.

Le règlement est voté à l'unanimité.

Informations sur les actions de l'élémentaire intégrées au projet d'Etablissement

- Soutien aux élèves en difficultés (sur l'apprentissage de la langue de la MS au CE1).
- Ecole et cinéma (production d'un film vidéo) (CM1 et CM1-CM2)
- Correspondance scolaire
- Le journal scolaire la FOURMILLIERE
- Accentuer l'apprentissage de la langue : lecture, production d'écrits (défi lecture – écriture, réalisation d'un roman policier...), repères spatio-temporels.
- Projet théâtre (CE 2).
- « Un lapin dans la Classe » (MS)
- Projet personnalisé de réussite éducative (doit démarrer après les vacances de Toussaint), vise à améliorer les compétences de base en Français et en Mathématiques.
- « Kangourou des maths » (CM2 à la 5^e) le 20/03/08, concours individuel en Mathématiques.
- Santé : visite médicale obligatoire en début CP, sensibilisation à l'hygiène et à la nutrition.
- Sensibilisation à l'Environnement.
- Les challenges EPS : 2 mi-journées de rencontres sportives et 1 Cross en mars 2008.
- Danse contemporaine, (MS/GS-CM 1-CE2)
- Musique en maternelle.
- Sensibilisation à la sécurité routière.
- Visites de Sites (propositions)

Durant l'année 2007-2008, 9 enseignants du primaire, Mme Hoballah et 1 enseignant d'Anglais partiront en stage de formation continue d'une semaine et la directrice partira une fois en formation et une fois pour préparer le PRF lors du séminaire des Directeurs et des Chefs d'Etablissement.
Pas de commentaire sur les actions.

Résultats des évaluations CE1, CM2, 6^{ème}

	FRANCAIS	MATHEMATIQUES	GENERAL
CE1	81,06 %	74,5 %	79,30 %
CM 2	82,40 %	84,6 %	83,5 %
6 ^{ème}	57,6 %	66,70 %	62 %

Les évaluations nationales CE1 et CM2 qui permettent de déterminer le profil des élèves, ont lieu en deux temps : une première partie qui a concerné tous les élèves et une deuxième où on a affiné les difficultés des élèves qui n'ont pas réussi à la première partie.

Les parents des élèves ont été informés des résultats de leur enfant lors d'une réunion où les évaluations ont été expliquées et commentées. Les élèves ayant des résultats faibles bénéficient d'un soutien, pour les élèves en grande difficulté est mis en place un PPRE (Projet Personnalisé de Réussite Educative).

Animations ACS

Les activités sont affichées à l'entrée de l'Etablissement.

Les informations pour les inscriptions sont transmises par le cahier de liaison des enfants et seront récupérées par les représentants de l'ACS.

Questions diverses

➤ Médecin Scolaire

L'Etablissement n'a pas les moyens d'avoir un médecin scolaire à plein temps. L'infirmière joue un rôle très important, elle répond aux urgences et réfère les cas graves aux deux médecins référents que sont les Dr HANNA et Dr CHERIF. Toutes les familles dont les enfants sont atteints de maladies chroniques doivent prendre contact avec elle.

Concernant la détection des problèmes de vue et de l'hygiène dentaire, tous les enfants passent la visite d'entrée au CP, de plus les enfants sont suivis par leur médecin de famille. En cas de suspicion de problèmes de vue ou d'audition, les enseignants interpellent les parents pour faire des examens complémentaires.

Le problème des poux est un phénomène récurrent, le plus important est que l'information soit donnée aux familles rapidement.

➤ Agrandissement du lycée

Pour l'instant il n'y a pas d'information sur les projets d'extension. Au mieux cela devrait bouger d'ici le milieu 2008 et l'échéance minimum est de 5 ans.

La fondation BOUAMATOU n'est que l'interface entre la famille BOUAMATOU et le lycée pour les dons.

➤ Frais d'écolage

Il existe un tarif différencié entre les élèves français, les élèves mauritaniens et les étrangers tiers.

Les frais d'écolages subissent une augmentation régulière depuis plusieurs années pour différentes raisons : l'inflation en Mauritanie (environ 10 à 15 % l'an), l'augmentation de la masse salariale du lycée (y compris sur les salaires locaux), la participation à l'AEFE, la mise à niveau du fonds de roulement, la réduction de l'aide de l'état (mais cela ne concerne que les français). Dans tous les cas, l'Etablissement ne fait aucun bénéfice et doit surtout investir. Les frais d'écolage sont votés au

Conseil d'Etablissement 18 mois avant leur mise en application. Le Proviseur s'engage sur la diffusion d'une information à l'intention des parents.

➤ **Le problème des remplaçants**

Il n'y a pas de remplaçants formés localement, alors il faut faire au mieux !!!

➤ **Le soutien Scolaire**

Il n'existe pas en tant que tel.

Le PPRE, aide les enfants à surpasser leur difficulté, il dure 14 à 21 semaines, 1 à 2 heures par semaine, il est géré par l'enseignant, assisté d'un second enseignant.

➤ **Agressivité des enfants pendant les récréations**

Le nombre d'enseignants présents à la récréation a été augmenté, ils sont trois à surveiller la récréation du matin dans la cour de l'élémentaire.

➤ **Organisation de la semaine à l'école**

L'horaire actuel a été décidé après de longues tractations et un long travail de réflexion entre les parents, les enseignants et l'administration l'année passée.

La journée continue ne semble pas souhaitable (surcharge de timing pour les enfants...)

➤ **Le partenariat avec les autres écoles**

Le Lycée Français est à l'initiative d'un contrat de partenariat et d'accompagnement pour un enseignement de qualité suivant les programmes français, avec quatre établissements de Nouakchott:

Le Petit Centre « section Française »

Les Méharées

Les Marsupiaux

L'école des Cadres.

Il ne s'agit pas d'homologation de ces établissements.

L'ordre du jour étant épuisé, le prochain conseil d'école est fixé au **mardi 20 février 2008**.

La Directrice,
Mme Le Bras-Lestrémau

Le Secrétaire de séance
Raymond NAJJAR